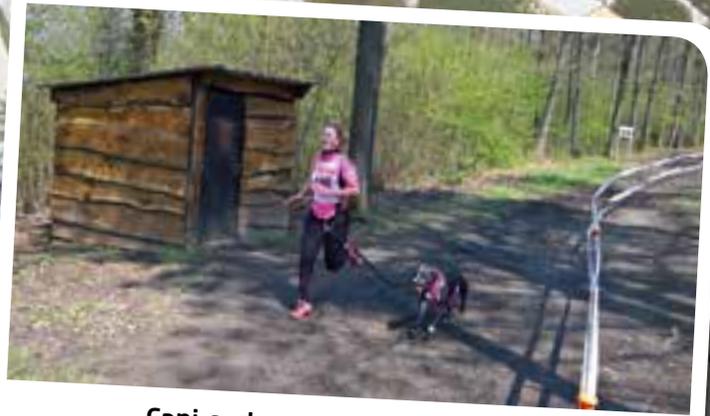




Fromelennes Infos

*Un 1^{er} mai...
au travail*



Cani-cyclo-cross: un petit... canin



Au petit bonheur... en toute Harmonie



À la Pointe... les élus en fête



En tout bien... et tout honneur

À noter dans votre agenda

10 juin

Loto du F.C.F

19 juin

Fête de la Musique

24 juin

Fête des Écoles

3 juillet

Barbecue
de l'Harmonie Municipale

13 juillet

Feu d'artifice et bal

11 septembre

Fête de la Ferrade

16 septembre

Loto du F.C.F

17 et 18 septembre

Fête patronale

La couverture du bulletin municipal

Page 1-16: le village habillé d'un manteau d'hiver de **Justin Martinez**, passionné de photos aériennes.



Directeur: Pascal GILLAUX
Rédacteur: Didier BERTOLUTTI
N° dépôt légal: 165 – mai 2016

Conception graphique & réalisation
CaliGrafik | Revin | 03 24 41 40 65
Imprimé sur du papier PEFC

Centre Communal d'Action Sociale

Information du
C.C.A.S: pour toutes
demandes d'aides
sociales ou de rendez-

vous, veuillez-vous adresser impérativement **au secrétariat de la Mairie** de la commune. Celui-ci vous guidera dans vos démarches pour instruire un dossier ou tout autre renseignement.



Qu'on se le dise...

Besoin d'information... un panneau d'affichage lumineux, près de la Maison pour Tous ainsi que le site Internet de la Commune

<http://www.fromelennes.fr>

sont à votre disposition.

À consommer... sans modération.



Ramassage de la déjection canine

La protection de l'environnement est un sujet majeur dont parlent de nombreuses personnes, la commune de Fromelennes s'est engagée dans la lutte contre les produits polluant l'environnement.

Actuellement, elle œuvre pour sensibiliser les maîtres de chien à leurs droits et leurs devoirs, au respect de la propreté des trottoirs pour donner à nos animaux de compagnie la place qu'ils méritent dans la commune et à l'emploi de sac plastique pour le ramassage de la déjection canine.



La commune de Fromelennes a décidé de lutter contre la multiplication des déjections canines sur les trottoirs et dans les jardins publics en mettant à votre disposition des sacs plastiques à retirer à la Mairie.

La police municipale sanctionnera tout propriétaire ou gardien laissant les déjections de son animal nuire à la propreté de la voie publique. **L'arrêté municipal n° 2015-19** avec ses articles est disponible en Mairie.

"Ramassez!": un geste citoyen pour une commune propre.

LE MOT DU MAIRE

Chers Concitoyens,

Les premières douceurs du printemps tardent à venir nous réchauffer en ce début du mois de mai, alors que nos Services Techniques s'activent déjà autour du fleurissement et des premières tontes.

La Grotte de Nichet est sortie elle aussi de son mode hivernal et a rouvert ses portes à nos visiteurs, avec une équipe de guides réduite et rodée qui sera élargie pour l'été. Nous avons la chance d'avoir sur notre commune ce site magnifique, calme et très agréable, avec des jeux pour enfants et le Chalet de la Grotte pour vous restaurer ou vous désaltérer. Je vous invite à le redécouvrir.

Le 5 mars dernier, j'ai pu développer lors de notre réunion publique à la salle du Richat, l'avenir de notre commune face aux réformes engagées par l'État. Une nécessité de réformer pour s'adapter aux conditions économiques qui s'améliorent peu ou prou depuis le début de la crise, en 2008. Le monde bouge et nous devons bouger avec. Mais comme souvent, ce qui peut être bon pour certains, peut l'être beaucoup moins pour d'autres. Cependant la loi est la loi et nous ne pouvons-nous y soustraire. La fusion de notre communauté de communes Ardenne Rives de Meuse avec celle voisine de Meuse et Semoy, qui vient de franchir une étape importante de plus vers sa concrétisation, ne sera bonne ni pour l'une, ni pour l'autre, particulièrement dans un contexte généralisé de baisse des accompagnements de l'État. Il va falloir faire preuve de beaucoup de créativité pour limiter les hausses des impôts locaux pour les habitants et pour les entreprises, tout en maintenant un niveau de recettes acceptable de nos finances communales qui sont étroitement liées à celles de la communauté de communes.

D'ores et déjà, il est établi que nous devons donner des priorités à nos investissements que nous devons réduire et étaler dans le temps. Le budget de l'année 2016 a été voté par votre Conseil Municipal mais il s'est révélé déjà plus complexe à élaborer que les années précédentes.

Néanmoins, les travaux de réfection de la Place des Vieilles Forges sont en cours d'achèvement. D'autres, moins importants vont suivre.

Nos associations ont déjà, elles aussi, repris du collier pour nous proposer leurs manifestations et nous divertir.

Enfin, dernier sujet qui a fait beaucoup parler ces dernières semaines, preuve de la place importante que cela représente dans notre vie communale, notre boulangerie. Un couple de nouveaux boulangers va prochainement reprendre l'activité en remplacement des actuels. Nous leur souhaitons dès à présent la bienvenue et bonne chance. Leur ambition est de développer le rayon pâtisserie. Rendez-vous donc très bientôt pour goûter toutes ces bonnes choses.

Bonne lecture à toutes et à tous.



Pascal GILLAUX
Votre Maire

À pleins tubes!

Tréfimétaux renaît de ses cendres!

L'usine actuelle a repris son ancien nom. Un joli clin d'œil à l'histoire et un sentiment de fierté et de reconnaissance à tous ses salariés.

Alors, souvenons-nous. Tréfimétaux fut une société industrielle française de métallurgie résultant de la fusion en 1962 de la Compagnie française des métaux et de la société des Tréfilerie et laminoirs du Havre. Vers 1965, elle passe sous le contrôle de Pechiney, puis après diverses réorganisations, sous celui du groupe italien SMI en 1987. La filiale française de ce groupe, actuellement connu sous le sigle KME, a abandonné la dénomination de Tréfimétaux en 2007.

À présent, l'usine est dirigée par Cupori. Le groupe finlandais European Copper Tubes (ECT), maison mère de Cupori, leader du tube de cuivre dans les pays nordiques, et la holding italienne KME AG ont mis en œuvre l'accord signé fin décembre 2015 concernant l'achat de 60 % du capital de la société française KME France SAS. Le groupe KME en conserve 40 %.

En ce début d'année, le comité d'établissement KME a organisé une réception à la salle du Richat pour



célébrer la reprise de l'usine par la société Cupori.

Dans l'assistance, on notait outre l'intersyndicale de l'entreprise, les ouvriers, les retraités ainsi que leurs familles mais aussi les élus, la direction du site, les sympathisants, la population et les commerçants locaux. Une délégation de Florange était aussi présente pour montrer son soutien.

Un diaporama retraça l'historique de ce combat d'union totale pour garder l'outil de travail. Une lutte qui a duré près de 3 ans ayant

comme but de préserver le site métallurgique avec à la clef **la sauvegarde de 214 emplois**. Après la prise de paroles des personnalités, un "apéritif déjeunatoire" clôtura la réception. L'ambiance était conviviale et la cérémonie fit office de retrouvailles et de séquences souvenirs entre collègues d'hier et d'aujourd'hui.

L'usine de Fromelennes était sous le feu de l'actualité et à l'honneur en ce début d'année. **Rachid Belkebir**, porte-parole de l'intersyndicale de KME a décroché le titre de l'Ardennais de l'année 2015. Six candidats étaient en lice, les lecteurs du journal "l'Ardennais-l'Union" l'ont désigné à la première place.

Au sein du hameau de Flohimont, le métal précieux génère beaucoup d'espérance et il n'est pas près de s'oxyder dans la Pointe des Ardennes.

Bonne chance et longue vie à Tréfimétaux.



La bibliothèque municipale vous attend au rez-de-chaussée de la Maison pour Tous.

Dernièrement, les responsables M^{mes} et M. Lemire/Klein sont allés en visite à la bibliothèque départementale de Charleville-Mézières. De ce fait, depuis le lundi 11 avril, l'ensemble de la collection de livres proposé par cet organisme a été renouvelé pour mieux répondre à vos attentes.

Cette visite a aussi permis de rencontrer Madame Sanna du service Conseil aux bibliothèques, ainsi que Madame Santangelo responsable des Ressources numériques. Les responsables ont donc inscrit le point lecture de Fromelennes à la médiathèque numérique. Cela permet d'étoffer l'offre documentaire avec un accès à des ressources numériques complémentaires telles que la consultation de la Presse et le visionnage de vidéos. Les lecteurs



Le 1^{er} et 3^e mercredi de chaque mois de 14 h 00 à 16 h 00
Le 2^e et 4^e mardi de chaque mois de 18 h 00 à 19 h 00

peuvent accéder aux ressources en ligne, avec leur tablette, leur smartphone ou leur ordinateur personnel.

À savoir : le kiosque comprend l'essentiel de la presse écrite et la médiathèque offre un choix de 3 000 films, documentaires, spectacles etc.

N'hésitez pas à leur rendre visite et à profiter de ces nouveaux services en vous inscrivant gratuitement à la bibliothèque de Fromelennes aux heures habituelles d'ouverture.

À la page... la bibliothèque de la commune.

Éveil et... réveil musical

Dans le cadre de la découverte de la musique, les 2 classes maternelles sous la responsabilité de leurs enseignantes, Amandine et Djamilia, ont accueilli en accord parfait les musiciens de l'Harmonie Municipale.

L'atelier musical était composé de Patricia, Bernard (le Président), Pierrot, Norbert, Robert, Christian et Daniel (le Chef de musique).

Pour débiter la matinée ou peut-être finir la nuit, nos hôtes du jour ont interprété le morceau "Au clair de la lune". Le tempo était donné.

En première note, il fallait reconnaître les instruments de musique à cordes, à vent ou à percussion exposés sur la table. Tout un panel de choix avec le saxophone, la guitare, la flûte, la trompette, le tambour, les cymbales...

À chaque bonne réponse, les élèves ont eu droit à un échantillon musical de l'instrument.

La cadence était donnée.

Un cahier représentant les différentes notes de musique, do ré mi fa sol la si do, fut présenté à l'auditoire.

La composition était bien orchestrée avec la reconnaissance des instruments à "l'aveugle" et comme récompense, un instrument en couleur sur papier dessin.



Crescendo avec en apothéose le morceau Barnum Circus interprété par tous les musiciens, le cirque étant cette année scolaire, le thème de travail des enfants.

À vous de jouer!

Chaque année... on prenait un coup de vœux



Le **premier dimanche de l'année**, la municipalité de Fromelennes organisait la cérémonie des vœux.

Cette année 2016, pour se montrer exemplaire, les vœux ont été annulés pour raisons économiques. Toutefois, ce vendredi 4 mars à 18 h 00, le Conseil Municipal avait convié les habitants de la commune, le personnel communal, les acteurs du tissu éducatif, associatif, économique, industriel, commercial à la salle du Richat.

En ouverture, un **diaporama photos** résuma les événements de l'année 2015. Ensuite, **M. le Maire** a évoqué dans son discours les contraintes financières actuelles et futures. Notamment, "la baisse des dotations de l'état, les fusions des intercommunalités, les fusions des régions... Tout cela a un impact sur la fiscalité, sur les services publics, donc les services à la population" précise le 1^{er} magistrat. Un exemple: plus de 108 000 euros perdus de recettes communales en 2015.

Pour autant, hors de question de tomber dans le catastrophisme. Certaines actions d'économie sont déjà actées comme le non-remplacement de l'adjointe au maire qui a démissionné pour raisons familiales, sur les 2 agents qui partent à la retraite, un seul sera remplacé ou la réorganisation du fleurissement et de l'éclairage de la commune.

Sur le point "travaux", la place des Vieilles Forges à Flohimont est en cours de réhabilitation et à venir, le clocher de la chapelle sera abaissé et les murs de l'église Saint-Laurent seront restaurés. Des projets, comme la voirie du quartier de Nichet, l'ancienne boucherie Beaujot, l'ancienne cité ouvrière de KME, la maison Stawiarski sur la place des Rentiers et des questions de l'assistance comme la reprise de la boulangerie actuelle et la fusion des communes ont complété cette séance citoyenne.



Le verre de l'amitié punctua cette rencontre dans la bonne humeur.

Marchez sur les traces de vos ancêtres, en visitant les grottes de Nichet!

Dans un écrin de verdure au panorama exceptionnel, une grotte naturelle vieille de 350 millions d'années sur 2 niveaux, à 30 mètres de profondeur, avec une dizaine de salles, habitées en leur temps par des hommes préhistoriques!

Aujourd'hui, la légende dit aussi qu'elle serait occupée par les Nutons: petits bons hommes rieurs et moqueurs aux pouvoirs magiques...

La grotte est ouverte aux visites de 14 h 00 à 18 h 00 jusqu'à fin mai, puis de 10 h 00 à 19 h 00 de juin à août et de 14 h 00 à 18 h 00 jusqu'au 30 septembre!

Les guides touristiques Michèle, Véronique, Christelle et Karine vous accompagneront dans les entrailles de la terre.



Une sortie classe pour 70 enfants âgés de 2 ans ½ à 6 ans de l'Athénée Royal de Beauraing.

Tarif 2016 : adulte à partir de 16 ans: 5 € - enfant de 7 à 15 ans: 2,50 € - groupe avec un minimum de 15 personnes: 3 € et groupe scolaire: 2 €.

Profitez-en pour admirer le panorama imprenable de l'observatoire du pin noir: une double vigie perchée à 9 et 12 mètres!

Point buvette-restauration avec CL.Traiteur, tables-barbecues, table d'orientation, parcours-santé, mini-jeux et château gonflable sur place!

**Se montrer à la hauteur...
pour votre
plus grand plaisir.**



On a marché sur des œufs...

Le Comité des Fêtes n'a pas eu besoin de passer dans les rues et de sortir les crécelles pour rassembler les enfants scolarisés au sein de la commune pour leur chasse aux œufs. Ce samedi après-midi, sur le terrain de jeu du plateau de Nichet, les cloches étaient de retour de Rome un peu plus tôt à cause certainement du changement d'heure prévu le soir même. Elles sont revenues chargées de gourmandises et ont été très généreuses comme d'habitude. Du soleil, des sourires aux lèvres, des mascottes avec un lapin et un poussin géants pour compléter le décor de chasse. Les fameux chasseurs du trésor en chocolat, de 2 à 12 ans, pouvaient savourer leur butin.

Un jeu et mot d'enfant: "Dis maman est-ce que la maman d'un œuf de Pâques est une poule en chocolat?".



Donne-moi ta main et prends la mienne...

La cloche a sonné ça signifie, la rue est à nous que la joie vienne... En ce premier jour des vacances scolaires de Pâques, il ne fallait surtout pas rater le carnaval annuel. C'est une tradition dans le village alors Fromelennes résiste et perpétue l'héritage de ses anciens.

Le Comité des Fêtes avec à sa tête le révérend Dimitri nous proposa la grand-messe de la fête. Après la prière auprès du dieu de la météo, le cortège défila sous une ambiance printanière... et une pluie de confettis. Mes biens chers frères, mes biens chères sœurs... le ton était donné et c'était parti pour un défilé de joyeux fidèles.

En lever de rideau, un seul char pour cette édition 2016, mais de légende, avec les copains de l'Harmonie Municipale. Un immense plateau de scène avec les années Yé-Yé et toutes les idoles de nos tendres années : Johnny, Sheila, Claude François, Jean Ferrat, Georges Brassens mais aussi Elvis Presley et les Doobie Brothers. D'une autre époque, le fameux Bob Marley s'est "joint" au défilé.

Pour la cérémonie, les costumés à pied ne manquaient pas d'originalité non plus. En famille, avec des amis, les joyeux drilles s'en donnèrent à cœur joie. Bas les masques avec : bébé papillon et lapin, Mademoiselle Charleston, les jeunes Pirates, la Schtroumpfette, la petite indienne, le supporter de foot... chez les enfants. Madame Disco, Rubik's cube, les Rocker's, Fifi brin d'acier, la reine des neiges, la famille Ingalls, la famille escargots, les



chasseurs de fantômes, les Mignons, la famille Pirates, les aventures de Tintin... chez les plus grands.

Les arrêts Place des Vieilles Forges, à la Mairie, au café des Sports animèrent ces points du village en chants, en danses, en rires et permirent aussi de reprendre des couleurs. On a souvent entendu sa majesté Johnny mettre l'ambiance et risquer la chute. On a eu peur pour ses hanches car perché sur son char, il n'arrêtait pas d'"allumer le feu". En effet, on a brûlé pas mal... mais en calories.

Au cours du passage, le plus ancien de la commune, nous a montré la voie du bonheur. En face de son habitation, avec sa belle, ils avaient épousé pour la circonstance, l'habit de déguisement. Belle leçon... il n'y a pas d'âge pour s'amuser. À noter aussi, que le cortège a

d é a m b u l é sous la bienveillance d'une pulpeuse blonde en mini-jupe nommée l'Abbé Alain de Feschaux. En fin de défilé, le Mabuse Band de Maubeuge, une troupe d'une quarantaine de musiciens en habits de couleur fluo, rythma la cadence des biloutes.

Fin de la bénédiction au Richat avec le spectacle de magie pour les enfants et la remise de récompense aux meilleurs déguisements. La journée carnavalesque se termina par un bal animé par le Dj Joël de Disco Sunlight pendant que nos petits'bouts de chou s'endormaient avec de belles images dans la tête.

Mille milliards de mille sabord... à l'année prochaine.



Destruction des nids d'hyménoptères

Dans le cadre de sa compétence de protection de la population, la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse continue à prendre en charge, sur son territoire, la **destruction des nids d'hyménoptères** (guêpes et frelons) non concernés par le règlement départemental.

Ainsi, les habitants du territoire ayant besoin d'une destruction, doivent contacter la Communauté de Communes au 03 24 40 81 47 qui se chargera de transmettre les coordonnées à la Société ISS Hygiène & Prévention.

Pour les week-end et les jours fériés, un message enregistré sur le répondeur de la Communauté précisera les coordonnées téléphoniques d'ISS, et invitera les habitants à contacter directement la société. La Communauté acceptera la prise en charge les week-end et jours fériés des interventions à **caractère urgent uniquement**.

Brûlage des déchets verts

Le maire, au titre d'Officier de Police Judiciaire (ou la police municipale) est la première autorité compétente pour l'application de ce texte de référence en matière d'hygiène et de salubrité. En vertu de l'article L.2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le pouvoir de police générale du maire lui confère « *le soin de prévenir (...) les pollutions de toute nature* ».

Les infractions au règlement sanitaire départemental (RSD) sont sanctionnées par l'article 7 du décret 2003-462 du 21 mai 2003 et l'article 131-13 du Code pénal et sont passibles d'une amende de 450 € pour contravention de 3^e classe.

Etant donné que la commune de Fromelennes dispose une déchetterie à GIVET, le brûlage du

bois et des déchets verts provenant des débroussaillages, tailles de haies ou d'arbres, rémanents de coupe, souches, branchages et bois morts est **totalemt interdit toute l'année** par arrêté préfectoral N° 2014-612 en date du 16 octobre 2014 portant réglementation des activités de Brûlage.

Les obligations de destruction par brûlage peuvent être autorisées à condition que **le brûlage soit effectué à une distance minimale de 100 mètres des habitations** sauf durant la période du 15 juin au 15 septembre où tout brûlage est interdit. Pendant les mois de décembre, janvier et février, le brûlage est autorisé uniquement entre 11 h 00 et 15 h 30. Pendant les périodes restantes de l'année, le brûlage est autorisé uniquement entre 10 h 00 et 16 h 30.

Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de sa santé.

Les élus font les comptes...

Le compte administratif de la commune est une photographie de l'état de ses comptes au 31 décembre de chaque année.

Pour l'année 2015, il fait apparaître un excédent de 590 345,24 € sur la partie fonctionnement, c'est-à-dire les recettes (dotations de l'État, impôts locaux perçus...) diminuées des dépenses de fonctionnement (chauffage, électricité, téléphone, charges de personnel...).

Cette somme servira à payer les investissements futurs (réfection de voirie, achats de terrain...) mais en

gardant toujours une petite réserve au cas où... On n'est jamais trop prudent.

Le Conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2016.

Pour rappel, les taux 2015, comme depuis plusieurs années, étaient les suivants:

- Taxe d'habitation:	7,71 %
- Taxe foncière (bâti):	5,44 %
- Taxe foncière (non bâti):	12,14 %
- CFE (cotisation foncière des entreprises):	6 %

● Pour un produit fiscal attendu pour 2016 de 208 282,00 €.

L'enveloppe globale des subventions aux associations reste identique à celle de l'année 2015 et ce, malgré la baisse des dotations et des aides financières de la part des pouvoirs publics et des autres collectivités territoriales. Les subventions par association seront votées prochainement.

Les délibérations prises sont dans le compte rendu de la séance du Conseil Municipal en date du 11 avril 2016.

De bons chiffres.

L'étape reine de cette 42^e édition du **circuit des Ardennes** international est passée à Fromelennes.

Pour cette 2^e étape, les 173 km reliant les villes de Fumay à Revin étaient très attendus par les grimpeurs. Plusieurs côtes avaient été concoctées au programme par les organisateurs dont celle de Felenne, de l'autre côté de la frontière. Il fallait avoir la frite!

Au sein de la commune, lors du passage de la caravane publicitaire puis des coureurs, de nombreux habitants ont tenu à saluer l'événement au bord de la route.



Une dure partie de manivelles.

C'est passé très vite mais on a eu la chance de voir le peloton en course-

poursuite derrière un groupe de coureurs partis en éclair.

La reine... des bois

Le club **Ardenn' Pointe Cyclisme** de Givet a assuré le tempo avec l'organisation de la 3^e manche du challenge Ufolep de VTT-X Country.

Pour le président du club, Eric Mocellin et son équipe, l'épreuve fut un succès avec la participation de 14 jeunes et 77 adultes au départ des épreuves. Des Belges mais aussi des Français représentant les clubs de Sedan, Charleville-Mézières, Nouvion, Rethel... mais aussi des coureurs du club local. Ce ne fut pas facile d'en garder sous la pédale et il a fallu pour certains, piocher dans leur réserve, sur le terrain technique du site des Grottes de Nichet.

En fin de matinée, dès 11 h 15, les jeunes de 7 à 12 ans ont fait parler la classe avec un parcours de 3,6 ou 9 km selon leur âge.

Puis, à 14 h 30, changement de braquet avec le départ de la course adulte composée de minimes, cadets, juniors, seniors et masters. En fonction de la catégorie, il fallait parcourir 9, 18, 22 ou 27 km.

Sur cette plus longue distance de 5 tours, on nota le podium suivant, Romain Mestre (Sedan) dans un temps de 1 h 36 min 03 s, suivi de Gautier Bourguin (Charleville-Mézières) et Martin Hubert (Rocroi).



En ce jour, les Nutons avaient la tête... dans le guidon.



Durant la dernière semaine des vacances scolaires d'avril, **75 jeunes d'U7 à U15**, ont participé au stade municipal de Chooz, à un stage de perfectionnement de foot. Ce rapprochement intercommunes concerne les clubs de **Chooz**, des **2 Vireux** et de **Flohimont**. Une quinzaine d'éducateurs, dont certains diplômés, ont encadré le rassemblement de ces fans du ballon rond.

Le matin était consacré aux fondamentaux techniques comme la passe, le contrôle, le dribble ou la frappe au but. Le repas commun du midi permettait de refroidir les crampons. L'après-midi était mis à profit avec des rencontres sous forme de tournoi.

Le coup de sifflet final du stage a réuni les éducateurs, les bénévoles, les responsables de club et les parents



Carton plein... pour la Pointe.

afin de remettre un diplôme à tous ces sportifs en herbe. Le verre de l'amitié clôtura cette semaine footballistique. Durant cette réception, les dirigeants de l'Entente ont annoncé une bonne nouvelle. **Rayan Ahallal**, licencié au F.C.F, catégorie U13, est retenu en sélection départementale Ardennes.

La phase de détection de joueurs se réalise en 2 tours parmi environ 200 candidats. Les sélectionnés intégreront la finale interrégionale avec 3 autres tours de classement et les 15 meilleurs intégreront le CREPS pour une formation de 2 ans. Nous lui souhaitons une pleine réussite.

Nuit de Tango... avec le FCF

L'équipe des seniors du FCF, en meneur de jeu, a reçu au grand stade du Richat ses hôtes pour son repas annuel. Une rencontre amicale entre joueurs, dirigeants, et supporters. L'affiche se joua à guichets fermés.

En 1^{ère} mi-temps, à la relance, une bande de jeunes rockers chauffa les tribunes en nous taclant avec des vieux morceaux de rock'n'roll de Chuck Berry, de Little Richard...

À la mi-temps, côté cuisine, pas de catenaccio, avec Thérèse et son équipe de bénévoles au fourneau et au service. Une classe VIP proposée en tribune avec un repas italien, digne de victoire au ballon d'or.

En 2^e mi-temps, le DJ Mouss assura l'ambiance musicale sur le terrain de jeu.

Place aux prolongations avec le dessert et le café suivi du coup de sifflet final. Sur la feuille de match, les responsables du jeu pouvaient savourer leur victoire avec un sans-faute.



**Un classico... on a "zlatané"...
vivement le match retour.**

Centre aéré... de printemps

Une quinzaine d'enfants de la commune, âgés de 6 à 14 ans, ont participé aux animations proposées par le centre social le Lien durant la 1^{ère} semaine des vacances scolaires.

Les 2 monitrices **Anaïs et Céline** ont encadré cette session durant 5 jours de 13 h 30 à 17 h 30. En raison d'une météo capricieuse, les jeunes ont pratiqué en partie des jeux collectifs en salle.

Le vendredi a été mis à profit par un cours de cuisine avec notamment la préparation de pâtisseries. En effet, pour ce dernier jour, les parents étaient invités au goûter de fin du centre de loisirs.



En souplesse... avec Vis ta Gym

L'association composée de 49 licenciées de 18 à 92 ans, vous attend pour ses activités physiques diversifiées sur une musique rythmée.

Les cours de "**renforcement musculaire**" ont lieu à la salle de la Manufacture le lundi de 17 h 00 à 18 h 00 et sont animés par Brahim. Envie de bouger sur un tapis, avec un ballon, des barres... c'est ici.

Les cours de "**L.I.A**" (Low Impact Aerobic) ou "**renforcement musculaire**" ont lieu à la salle de la Manufacture le lundi de 19 h 45 à 20 h 45 et sont animés par Adeline.

Les cours de "**step**" (marche en anglais) ont lieu à la salle du Richat le mercredi de 20 h 00 à 21 h 00 et sont animés par Adeline. Envie de bouger autour d'un socle (une marche)... c'est ici.

Cette année encore, le samedi 30 avril, l'association a participé pour la 3^e fois à la nuit du Fitness au parc des Expositions à Charleville-Mézières.



Savoir garder, améliorer ou retrouver la forme... avec Vis ta Gym.

Un métier... une passion

Grand angle sur

“Anaïs Ca Photographie”

Le cadre familial d'Anaïs Castelnot, 21 ans, se situe chez ses parents Evelyne et François, rue de Dion, à Fromelennes.

Grand zoom sur son parcours scolaire : elle débute sur les bancs des écoles maternelle et primaire de la commune. Direction la ville de Givet avec l'enseignement au collège et au lycée où elle obtient le baccalauréat économique et social. Elle poursuit sa route vers Charleville-Mézières en intégrant un lycée professionnel pour obtenir un BTS en management des unités commerciales. Nous sommes en juillet 2015. Place à la vie active et dès octobre de la même année, Anaïs entreprend une formation à la chambre des métiers et de l'artisanat des Ardennes.

Son objectif : la création de son auto entreprise ayant pour activité principale la “photographie”. En arrière-plan, l'élément déclencheur pour cet art visuel date de l'époque de sa scolarité au collège Vauban.

Aujourd'hui, Anaïs a fondé son activité de micro-entrepreneur dans la photographie.

Grand écran sur les activités proposées par notre photographe illustration :

- La spécialité de portraitiste de personnes ayant pour thèmes la naissance, la grossesse, la saint Valentin, le portrait de famille et de couple, les photos de séance “boudoir”...
- Le secteur de l'évènementiel comme le reportage mariage, les photos scolaires (de classe, de Noël), les anniversaires...

Elle adapte le cliché au style de la clientèle (doux, naturel avec une base rétro ou moderne). Pour agrémenter le cliché, des accessoires de décoration comme voiture d'enfant, bassine ou autres sont proposés. Le studio de photographie propose une exposition de photos et la mise à disposition d'albums photos.



Spécificité de prise de vues : Anaïs ne travaille qu'en présence de la lumière naturelle.

Vivre son rêve : Anaïs aimerait plus tard travailler pour des revues photographiques tout en poursuivant dans le domaine de l'évènementiel.





Une mise au point...
une image vaut mieux que mille mots.

Renseignements : le studio se situe au 45 rue du Luxembourg à Givet
Séances sur RDV - 06 84 24 17 97 ou Facebook: Anaïs Ca Photographies



Réouverture de la boulangerie pâtisserie

À partir du mardi 14 juin, Cyril Burniat et sa compagne Maurine Massart, les nouveaux repreneurs, seront heureux de vous accueillir dans la boulangerie du village.

Nous leur souhaitons un long succès et de grandes réussites dans leur activité.



Au galop... avec la Ferrade

L'association prépare sa 18^e édition à cheval.

La fête aura lieu le **dimanche 11 septembre 2016**
au lieu-dit la Manufacture.

Un programme qui a de l'allure avec la randonnée équestre de 9 h 00 à 11 h 00 sur un parcours balisé d'environ 20 km et le barbecue en plein air pour tous dès 11 h 30.

Une ambiance de kermesse avec dans le pré des animations comme des jeux équestres, une démonstration d'attelage, une présentation de races, une brocante équestre et artisanale et... un taureau mécanique.

Pour tous renseignements - Tél.: 03 51 38 17 11

Tous en selle!



Nouveau look

pour le
Fromelennes Infos

Comme vous l'avez constaté à la lecture des pages, le bulletin municipal présente dorénavant l'actualité de la commune en donnant davantage plus de place à la photo et en jouant sur des tonalités plus colorées.

Votre avis nous intéresse et vos suggestions ou vos idées d'articles sont aussi les bienvenues afin de répondre toujours mieux à vos attentes.

Pour tout contact : Didier Bertolutti
ou le secrétariat de Mairie.

" En mars, manteau de neige dans les prés, manteau de foin prochain été "



GENDARMERIE	17
POMPIERS	18
SAMU	15

MAIRIE de FROMELENNES

Tél.: 03 24 42 00 14

Fax: 03 24 42 37 56

fromelennes@wanadoo.fr

www.fromelennes.fr

Horaires d'ouverture au public:

Du lundi au jeudi
de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h30

Le vendredi
de 10h00 à 12h00 et de 14h30 à 16h30

Le samedi de 10h00 à 12h00